

[Accéder à des agendas externes depuis Partage]

Qu'est-ce qu'un agenda externe ?

Est considéré comme agenda externe tout agenda n'étant pas créé dans PARTAGE. Il peut s'agir par exemple d'un planning ADE.

Dans cet exemple, la procédure décrit l'opération à réaliser pour accéder au planning d'une salle présente dans ADE mais le principe est le même pour tout autre agenda externe.

Etape n°1 : récupérer le lien de l'agenda que vous souhaitez intégrer



Sélectionnez ensuite un export au format « ICalendar » puis « générer URL ». Copiez l'url générée.





Etape n°2 : ajouter un agenda externe dans PARTAGE

Depuis l'interface Web de PARTAGE, cliquez sur l'onglet « calendrier » puis sur la roue crantée située à droite. Dans le menu déroulant, sélectionnez « ajouter un calendrier externe ».

Nouveau rendez-vous	🔹 Supprimer 🔮 🗸 🖉 🖛	Aujourd'hui
 Calendriers 	2019	Lun 18 Fév
Calendrier	📸 Nouveau calendrier	[nl]
	Ajouter un calendrier externe	[ne]
	 Cocher tout 	

Sélectionnez ensuite « ajouter un calendrier externe (autre) » puis « abonnement iCAL ». Il vous suffit alors de coller le lien précédemment copié. Une fois l'opération terminée, un nouvel agenda apparait dans vos calendriers. Cet agenda sera également consultable depuis Thunderbird, Outlook et votre smartphone.



Attention : les agendas importés sont consultables mais non modifiables.